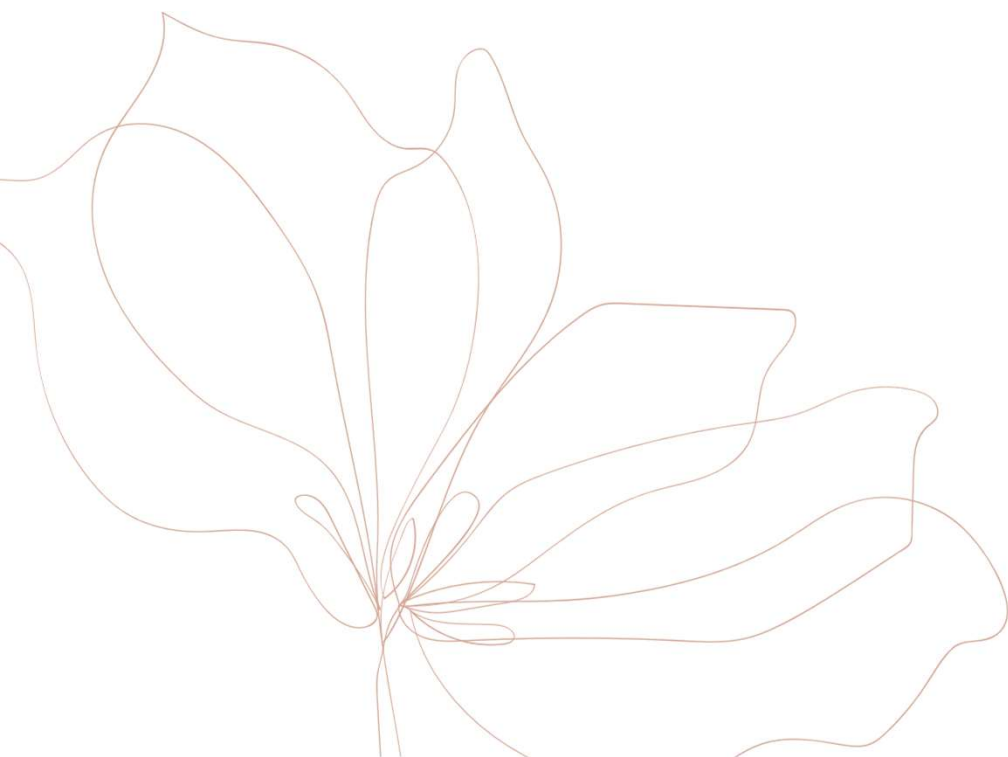




NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

BÂTIMENT B - LOGEMENTS COLLECTIFS





La présente opération bénéficie des normes et règles en vigueur

à la date de dépôt du **Permis de Construire** :

- De la norme **NFC - 15 100** pour l'installation électrique
- De la **réglementation acoustique**
- De la réglementation thermique : **RE 2020**

Les plans techniques et la réalisation de la construction seront vérifiés par le **Bureau de Contrôle**.



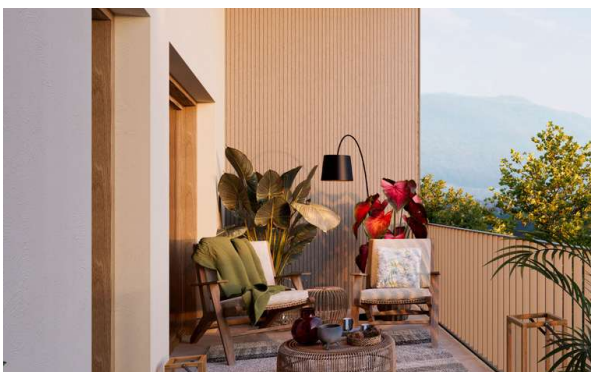
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Ossature - gros œuvre

- Les dimensions et épaisseurs des ouvrages seront établies par le bureau d'études structure
- Les fondations seront réalisées en béton armé selon les études du bureau d'études structure
- Les murs seront réalisés en maçonnerie traditionnelle épaisseur selon études du bureau structure
- Les planchers des différents niveaux seront réalisés en béton coulé en place
- L'enveloppe extérieure sera isolée par un doublage isolant, type et épaisseur à définir par le bureau d'études thermique

Toiture

- Toiture de type fermette avec couverture en tuiles terre cuite de teinte selon PC Toiture de type fermette avec couverture en tuiles terre cuite de teinte selon PC
- Toiture terrasse végétalisée non accessible



RE 2020
RÈGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Menuiseries extérieures

- Fenêtres et portes fenêtres répondant aux normes d'étanchéité à l'air, à l'eau, au vent, aux normes d'isolation thermique et acoustique
- **Double vitrage** isolant peu émissif avec gaz Argon selon les normes requises
- Occultations extérieures par **volets roulants électriques de toutes les pièces** hors salle de bain
- Coffre de volet roulant apparent à l'intérieur du logement

Façades

- Revêtement par enduit, repérage selon plan architecte, teintes définies en accord avec la Commune.
- Selon plans, revêtement par vêtture, teintes définies en accord avec la Commune.

Performance énergétique

- La construction répondra aux normes de la **Règlementation Thermique 2020**

PARTIES COMMUNES DU BÂTIMENT

Accès au bâtiment & hall d'entrée

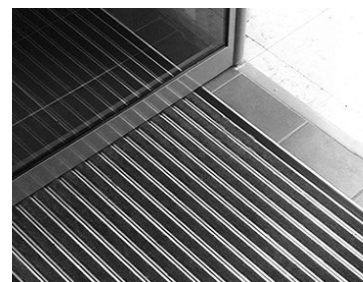
- L'accès piétons s'effectue depuis le cheminement piétons extérieur en revêtement stabilisé, puis par une rampe d'accès PMR en béton
- Ensemble d'entrée en acier, ouverture par ventouse électromagnétiques
- Platine visiophone en liaison avec les appartements
- Ensemble de boîte aux lettres agréées par La Poste
- Revêtement de sol en carrelage avec plinthes assorties
- Eclairage automatique par détecteur de présence

Circulations des étages & paliers

- L'accès au R+1 de la résidence s'effectue par des escaliers béton ou par ascenseur depuis le hall d'entrée
- Les paliers d'étages sont ouverts sur l'extérieur avec des garde corps métalliques
- Les couloirs intérieurs d'accès aux logements seront en moquette avec plinthes bois
- Eclairage automatique par détecteur de présence

Ascenseur

- Ascenseur pour la desserte de l'ensemble des niveaux du bâtiment
- Revêtement intérieur par panneaux décoratifs et miroir



PARTIES COMMUNES DU BÂTIMENT



Local vélos

- Un local vélos est situé au rez-de-chaussée du bâtiment – accès depuis l'extérieur
- Revêtement des murs et sol brut
- Eclairage par détecteur de présence
- Mise en place d'un système d'accroche

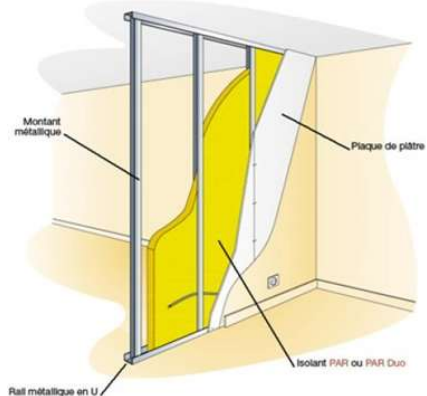
Local poubelles

- Le local est situé au rez-de-chaussée du bâtiment
- Revêtement de sol en carrelage
- Revêtement des murs en carrelage sur une hauteur de 1.20m puis brut
- Plafond avec flocage sous les parties habitables
- Eclairage par détecteur de présence

Espaces extérieurs

- Les espaces verts seront engazonnés et plantés conformément au plan masse
- Les voiries seront réalisées en enrobé
- Les cheminements piétons seront réalisés en matériau perméable selon exigence du permis de construire

PRESTATIONS DES LOGEMENTS



Menuiseries intérieures

- Porte d'entrée anti-effraction, niveau A2P*. Elle sera équipée d'une serrure de sécurité multi points de fermeture avec microviseur, d'une plaque de propreté et d'une poignée couleur aluminium, selon modèle du maître d'ouvrage
- Portes de communication alvéolaire laquées blanc avec rainures
- Poignées de porte à rosace couleur aluminium
- Portes de placard coulissantes ou pivotantes, selon plans, en mélaminé blanc

Cloisons - Faux plafonds

- Cloisons séparatives des pièces d'un même logement en cloisons de type Placostyl de 72mm d'épaisseur et isolation incorporée
- Faux plafonds et soffites pour éléments techniques en plaque de plâtre. Localisation selon plans

Plomberie - Sanitaires

- Les canalisations d'eau chaude et d'eau froide seront en tube cuivre ou PVC réticulé
- L'évacuation des eaux usées sera assurée par des canalisations en PVC raccordées aux réseaux généraux
- La ventilation permanente et générale de chaque logement est assurée par un dispositif mécanique collectif avec évacuation d'air réalisé suivant les normes en vigueur

PRESTATIONS DES LOGEMENTS

Salle de bain

- T4 : Baignoire acrylique, équipée d'un mitigeur bain-douche thermostatique et d'une douchette sur support réglable
- T2-T3 : Douche avec ressaut, équipée d'un robinet thermostatique et d'une douchette sur support réglable
- Meuble de salle de bains : meuble avec deux tiroirs, façade aspect bois. Vasque en céramique blanche sur plan, miroir, lampe. Robinetterie mitigeuse
- Attentes eau froide et évacuation des eaux ménagères pour le lave-linge selon plans

WC

- Bloc WC suspendu, cuvette sans bride avec abattant frein de chute
- Chasse d'eau avec économiseur d'eau 3L/6L

Cuisine

- Arrivées d'eau chaude et froide et évacuation pour évier (évier non fourni)
- Attentes eau froide et évacuation des eaux ménagères pour le lave-vaisselle
- Attentes eau froide et évacuation des eaux ménagères pour le lave-linge selon plans



PRESTATIONS DES LOGEMENTS

Chauffage - Production d'eau chaude - Ventilation

- La production de chaleur et l'eau chaude sanitaire seront assurés par une chaufferie collective bois
- Le local de stockage ainsi que la chaufferie seront situés au rez-de-chaussée du bâtiment A
- Le mode de diffusion du chauffage sera assuré par des radiateurs
- Le nombre, le dimensionnement et l'emplacement des radiateurs sont déterminés par l'étude de l'ingénieur thermicien.
- Il est prévu un radiateur sèche-serviettes dans la salle de bain.

Electricité - Courants faibles

Installation réalisée selon les normes en vigueur (NF 15-100) et les prescriptions ENEDIS.

- Distribution sous fourreaux encastrés comportant un équipement en prises de courant, points lumineux centraux munis de système de suspension de lustres ou en applique, avec douilles DCL normalisées
- Comptage individuel par logement dans tableau d'abonné
- La télévision sera raccordée au réseau hertzien de la TNT avec distribution par le réseau de communication du logement via les prises RJ45
- Chaque logement sera équipé d'une sonnerie de porte palière
- La liaison fibre optique dans tableau d'abonné de chaque logement
- Mise en place d'un système visiophone



Electricité

Liste non-exhaustive des équipements

Séjour

- Un point lumineux en plafond sur simple allumage ou va et vient selon plans
- Une prise pour 4m² avec un minimum de 5 prises de courant et un maximum de 7, dont une placée à proximité de l'interrupteur
- Deux prises multimédia RJ45
- Deux prises de courant supplémentaires dédiées au multimédia

Cuisine

- Un point lumineux en applique au-dessus du plan de travail, simple allumage
- Un point lumineux simple allumage ou va-et-vient, selon plans, en plafond
- Six prises de courant dont quatre installées au-dessus du plan de travail
- Une prise de courant spécialisée pour le lave-vaisselle et lave-linge selon plans
- Un boîtier spécialisé pour plaque de cuisson
- Une prise de courant à environ 1,80m au-dessus de la cuisson pour une hotte

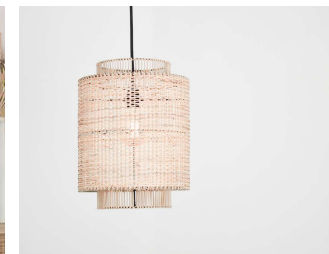
Chambre Principale (PMR)

- Un point lumineux en plafond sur simple allumage
- Trois prises de courant dont une placée à proximité de l'interrupteur
- Une prise de multimédia RJ45

Chambre(s) secondaire(s)

- Un point lumineux en plafond, simple allumage
- Trois prises de courant
- Une prise multimédia RJ 45 dans une chambre secondaire, selon plans

PRESTATIONS DES LOGEMENTS



Salle de bain

- Un point lumineux en plafond, simple allumage
- Un point lumineux en applique, simple allumage
- Deux prises de courant dont une placée à proximité de l'interrupteur
- Une prise de courant spécialisée pour le lave-linge si localisation selon plans

WC

- Un point lumineux en plafond, simple allumage
- Une prise de courant près de l'interrupteur

PRESTATIONS DES LOGEMENTS

Revêtements

Sols

- Carrelage de dimension 60x60, à choisir dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage, posé sur isolant phonique dans toutes les pièces de vie. Plinthes assorties.
- Revêtement stratifié, dans les chambres et placards attenants à choisir dans la gamme proposée. Plinthes assorties.

Murs

- Faïence : carreaux de dimension 20x60 à choisir dans la large gamme de choix proposée répartition selon plans
- Sur tous les murs : application d'une peinture velouté blanc. ·Une couleur pastel au choix sur un mur dans le séjour et les chambres.

Plafonds

- Peinture blanche mate en plafond pour l'ensemble des pièces.

Nota : Suivant l'avancement du chantier de construction, les choix de revêtements de sol et revêtements muraux ne pourront plus être proposés aux acquéreurs. Les revêtements seront choisis par le Maître d'Ouvrage.



ANNEXES PRIVATIVES

Terrasse

- Les terrasses en dallettes sur plots. Choix de la teinte par l'architecte et le Maître d'Ouvrage.
- Point d'éclairage extérieur commandé et une prise étanche
- Garde-corps en serrurerie ou maçonnerie, selon plans

Balcon

- Les balcons en carrelage collé. Choix de la teinte par l'architecte et le Maître d'Ouvrage.
- Point d'éclairage extérieur commandé et prise de courant étanche.
- Garde-corps en serrurerie ou maçonnerie, selon plans

Place de parking ou garage

- Des places de parking ou garages sont situées au rez-de-chaussée du bâtiment et sécurisées par une porte basculante, ouverture par télécommande
- Sol en béton, murs de séparation en béton brut ou parpaings
- Plafonds avec flocage sous les parties habitables
- Chaque emplacement est équipé d'un point lumineux
- Attentes pour mise en place future de dispositif de recharge de véhicule électrique

Locaux vélos privés

- Des locaux vélos privés sont situés au rez-de-chaussée du bâtiment
- Sol en béton, murs de séparation en béton brut ou parpaings
- Fermeture des locaux par serrure à clés





Toutes les images sont à caractère non contractuel



LOGEMENTS COLLECTIFS - BÂTIMENT B

Le réservataire est dûment informé qu'au stade actuel, les détails du programme de construction, de sa consistance et de ses caractéristiques, ne sont pas définitivement arrêtés de sorte que des modifications pourront leur être apportées, ce dont le Réservataire prend acte et ce qu'il déclare accepter.

La présente notice descriptive sommaire est établie à titre indicatif. Les prestations ci-dessus pourront être modifiées pour des raisons techniques ou d'approvisionnement auprès des fournisseurs, sans pour autant en amoindrir la qualité.

Le descriptif contractuel détaillé sera déposé au rang des minutes du Notaire.

CONTACT



04 76 15 21 21



www.trignat.fr

